

LETTRE D'ENTENTE
ENTRE
LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ (SPSI)
ET
HYDRO-QUÉBEC

Objet : Comblement d'un poste sans affichage, Jean-Claude Soumagne (mat. 16263)

Considérant que M. Jean-Claude Soumagne (matricule 16263), chercheur permanent à l'Institut de recherche, a effectué une assignation temporaire de plus de 24 mois (6 décembre 2005 au 13 mai 2008) ;

Considérant qu'en vertu de l'article 15.27, M. Jean-Claude Soumagne est considéré comme un employé permanent excédentaire depuis la fin de son assignation temporaire le 13 mai dernier;

Considérant que depuis la fin de son assignation temporaire, M. Jean-Claude Soumagne a repris ses fonctions de scientifique à l'unité d'expertise Réseaux électriques et mathématiques;

Considérant qu'avant le début de son assignation temporaire le 6 décembre 2005, M. Jean-Claude Soumagne occupait un poste permanent au Laboratoire Simulation de réseaux maintenant transféré à la direction Scientifique dans l'unité d'expertise Réseaux électriques et mathématiques et que ses principales fonctions étaient reliées à des travaux de recherche dans ce domaine;

Malgré toutes dispositions contraires prévues à la section B et C de l'article 15 de la convention collective ;

Les parties conviennent de procéder à la nomination sans affichage de l'employé permanent excédentaire, M. Jean-Claude Soumagne, sur un poste permanent de Chercheur à l'unité d'expertise Réseaux électriques et mathématiques, direction Scientifique à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec.

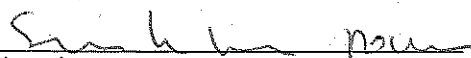
Ce poste permanent a comme description les qualifications, exigences et lieu de travail que cet employé effectue au moment de la signature de la présente lettre d'entente soit : Chercheur dans le domaine des réseaux électriques.

Cette entente ne s'applique qu'à ce cas particulier et ne doit pas servir de précédent dans d'autres circonstances.

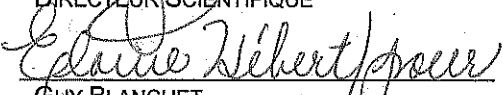
La présente entente entre en vigueur à la date de signature.

Signée à Varennes, le 28 août 2008.

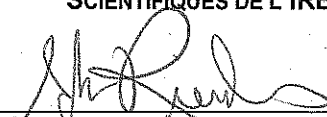
HYDRO-QUÉBEC


LUC AUDETTE
CHEF EXPERTISE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
ET MATHÉMATIQUES


YVES LANGHAMME
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE


GUY BLANCHET
CHEF CONDITIONS DE TRAVAIL ET
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES
SCIENTIFIQUES DE L'IREQ (SPSI)


SYLVAIN RIENDEAU
VICE-PRÉSIDENT SPSI


ALAIN NOLET
VICE-PRÉSIDENT SPSI


MICHEL TRUDEAU
PRÉSIDENT SPSI